



SOCIÉTÉ DES AGRÉGÉS DE L'UNIVERSITÉ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Blanche Lochmann réélue à la tête de la Société des agrégés

Paris, le 13 juin 2016 - L'Assemblée générale de la Société des agrégés s'est réunie au lycée Louis-le-Grand, le dimanche 12 juin 2016. Un nouveau bureau a été élu pour deux ans :

Présidente :

Blanche LOCHMANN

Trésorier :

Bertrand VIEILLE

Paul DARTHOS

Paul FLAMBARD

Christine GENET

André GODET

Jean-Pierre JARDIN

Jean-Michel LÉOST

Sébastien LUTZ

Patricia NAEGELE

Françoise VRAIN

Philippe WELLNITZ

Vice-présidents :

Dominique

CHEVALLIER

Luc FRAISSE

Rémi LUGLIA

Dominique ROUCOUX

Suzanne VARGA

Secrétariat général :

Stéphane CARDINI

Membres ordinaires :

Catherine AUGIER

Mickaël BATAILLE

Claude COUSIN

Blanche Lochmann a déclaré : « Je vois, dans l'adhésion massive des adhérents à nos propositions, un encouragement très net à poursuivre nos actions de rénovation et de développement de notre association. Ce que nous souhaitons, ce que les adhérents souhaitent, c'est une association ouverte, bienveillante, constructive. C'est une Société qui ne craint pas la réflexion, qui songe à l'avenir, qui aide les plus démunis d'entre nous, qui défend l'excellence de manière positive et intelligente, sans faiblesse mais sans crispation inutile. »

Le rapport moral a été adopté à une très large majorité. La Société des agrégés, soucieuse de défendre la place des agrégés et de promouvoir l'agrégation, s'est fixé des objectifs ambitieux pour les prochains mois :

- continuer sa réflexion critique sur la politique en matière d'enseignement et de recherche ;
- mettre en place d'autres services pour les adhérents (actions de formation continue et aide à la diffusion de leurs travaux) ;
- poursuivre ses actions de publications et de communication ;
- développer l'aide aux étudiants et aux agrégatifs avec l'Atelier de l'agrégation ;
- renforcer sa présence à l'international.

Contact presse – Agence Noir sur Blanc

Nadia Bahhar-Alves, nalves@noirsurblanc.com – Tél : 01 41 43 72 86

Christine Cassabois, ccassaboir@noirsurblanc.com – Tél : 01 41 43 72 85

Fondée en 1914 pour défendre les intérêts des agrégés, la Société des agrégés de l'Université promeut un enseignement équitable, exigeant et républicain. Elle porte un regard attentif sur l'actualité législative et réglementaire. Elle a développé une expertise en matière de droit de l'éducation. Elle apporte des conseils à ses adhérents ainsi qu'un soutien dans leurs démarches administratives. Son action bénéficie des hautes compétences de ses membres, qui exercent dans l'enseignement public (secondaire et supérieur), dans l'enseignement privé, dans la haute administration ou dans le secteur privé. Depuis 1948, les statuts veillent à l'observation de la parité entre hommes et femmes dans la composition du Bureau et du Comité.